

**Province de Québec
Municipalité régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 3 avril 2018 à 19h00 au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille.

Sont présents : Pierre Bellerose, conseiller, Denis St-Onge, conseiller, France Thibault, conseillère, Lucie Cormier, conseillère, Anne-Marie Merrien, conseillère, Clément Frappier, conseiller tous formant quorum sous la présidence de Philippe Pagé, maire.

Absent :

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée, Philippe Pagé, constate le quorum à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous.

SM2018-04-076

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points :

- 7.2 Suivi des projets culturels
- 9.1 Suivi Lac-à-L'épaule
- 10.1 Suivi politique d'appui aux entreprises

**Municipalité du Canton de Saint-Camille
Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
3 avril 2018**

Ordre du Jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018 (adoption)
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 5. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1 Service de protection des incendies**
 - 5.1.1 Nomination du directeur par intérim (adoption)
 - 5.1.2 Formation comité embauche prochain directeur SSI (adoption)
 - 5.1.3 Achat du logiciel SSI (adoption)
 - 5.2 Voirie**
 - 5.2.1 Programme PAARRM – projets 2018-2019 (adoption)
 - 5.2.2 Programme PAERRL – reddition de comptes 2017 (adoption)
 - 5.2.3 Borne de recharge – projet MRC (adoption)
- 6. ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Consultation citoyenne sur les territoires incompatibles avec les activités minières (information)

- 7. CULTURE**
 - 7.1 Entente culturelle – Projets retenus pour l’année 2018(adoption)
 - 7.2 Suivi projets culturels (information)
- 8. MILIEU DE VIE**
 - 8.1 Vente de garage – gratuité des permis le 9 et 10 juin (adoption)
 - 8.2 Fête nationale 2018 – demande d’aide financière au MNQ (adoption)
 - 8.3 Remerciement – Jean Jacques
- 9. DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1 Suivi Lac-à-L’épaulé (information)
- 10. ÉCONOMIE ET AGRICULTURE**
 - 10.1 Suivi politique d’appui aux entreprises
- 11. BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX – aucun sujet**
- 12. DOSSIERS ADMINISTRATIFS**
 - 12.1 Rapport financier et du vérificateur pour l’année 2017 (adoption)
 - 12.2 Comptes à payer – mars 2017 (adoption)
 - 12.3 Liste des permis – mars 2017 (information)
 - 12.4 Journal de facturation – mars 2017 (information)
- 13. DOSSIERS JURIDIQUES – aucun sujet**
- 14. DEMANDE D’APPUIS FINANCIERS**
 - 14.1 FADOQ de Saint-Camille
 - 14.2 Réseau québécois de villes et villages en santé (adoption)
 - 14.3 Conseil sport loisirs de l’Estrie (adoption)
 - 14.4 Conseil régional de l’environnement de l’Estrie (adoption)
 - 14.5 École secondaire de l’Escale (adoption)
- 15. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS**
 - 15.1 Événements**
 - 15.1.1 Symposium des arts de Danville – super-bénéfice (adoption)
 - 15.1.2 Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor – dégustation vins et fromages (adoption)
 - 15.1.3 CQCM – Assises annuelles (adoption)
 - 15.1.4 UMQ – Assises annuelle (adoption)
 - 15.1.5 OPHQ – Semaine québécoise des personnes handicapées (information)
 - 15.1.6 DSC – Assemblée générale annuelle (information)
 - 15.2 Formations**
 - 15.2.1 FQM – Rôles et responsabilités des élus (adoption)
 - 15.2.2 Comptabilité – formation de l’adjointe administrative (adoption)
- 16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 17. RÉGLEMENTATION – aucun sujet**
- 18. AVIS DE MOTION – aucun sujet**
- 19. VARIA**
- 20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

SM2018-04-077 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 mars 2018.

Adoptée.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Le maire répond aux questions des deux citoyens présents. De plus, une citoyenne fait la lecture d'une lettre aux élus.

5. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Service de protection des incendies

SM2018-04-078 5.1.1. Nomination du directeur par intérim

CONSIDÉRANT QUE le chef du service incendie, M. Adrien Beaudoin a donné sa démission libre et volontaire en date du 13 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE M. Toni Marcotte est le directeur adjoint actuel au sein du service incendie de la Municipalité du Canton de Saint-Camille et qu'il possède les qualifications pour occuper le poste de directeur par intérim;

À CES CAUSES, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Toni Marcotte à titre de directeur par intérim pour le service incendie de la Municipalité.

Adoptée.

SM2018-04-079 5.1.2. Formation comité embauche prochain directeur SSI

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers, de former un comité pour l'embauche du prochain chef incendie. Celui-ci sera composé de Philippe Pagé, Pierre Bellerose et de Jocelyne Corriveau. L'appel à candidatures sera affiché à l'interne pour débiter.

Adoptée.

SM2018-04-080 5.1.3. Achat du logiciel SSI

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser l'achat d'un logiciel pour le service incendie de Saint-Camille qui faciliterait la compilation des sorties, de la prévention ainsi que la gestion des paies, au coût de trois mille huit cent quatre-vingt-dix dollars (\$3 890) plus un frais annuel de sept cent soixante-dix-huit dollars (\$778) à compter

de la deuxième année. Cet investissement sera financé à partir du fonds général de la Municipalité.

Adoptée.

5.2. Voirie

SM2018-04-081 5.2.1. Programme PAARRM – Projets 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille souhaite améliorer la fonctionnalité et la sécurité des chemins Crépeau et Geoffroy;

CONDIDÉRANT QUE ces rues nécessitent d'enlever l'asphalte existante, d'effectuer des travaux de remplissage et de nivelage;

CONSIDÉRANT QU'il en coûterait aux environs de dix mille dollars (\$10 000) pour effectuer ces travaux;

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers, de faire une demande de subvention de dix mille dollars (\$10 000) à notre députée, Mme Karine Vallières, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2018-2019).

Adoptée.

SM2018-04-082 5.2.2. Programme PAERRL – reddition de comptes 2017

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de soixante-dix-neuf mille sept cent quinze dollars (\$79 715) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité du Canton de Saint-Camille visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes municipales représentent des dépenses pour un montant de quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt-huit dollars (\$92 928) pour les travaux d'été et de cent cinq mille cinq cent douze dollars (\$105 512) pour les travaux d'hiver;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par France Thibault, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

SM2018-04-083 5.2.3. Borne de recharge – projet MRC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille songe depuis quelques temps à faire l'achat d'une borne de recharge pour les voitures électriques;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil de la MRC des Sources, tenue le 28 mars 2018, les élus ont voté la mise en place d'un réseau de bornes électriques sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources assume cinquante pour cent (50%) des frais d'achat et d'installation des bornes de marque AZRA, pour chaque municipalité sur son territoire qui désire s'en procurer une;

À CES CAUSES, il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité accepte de se doter d'une borne simple, au coût de trois mille quatre cent deux dollars (\$3 402), qui sera installée dans le stationnement du Camillois. De plus, la Municipalité accepte que des frais récurrents liés au service de plateforme de cent cinquante-quatre dollars (\$154) annuellement, à compter de la deuxième année, lui soient facturés. Il est à noter que les revenus provenant de l'utilisation de la borne seront réservés pour l'entretien de celle-ci.

Adoptée.

6. ENVIRONNEMENT

6.1. Consultation citoyenne sur les territoires incompatibles avec les activités minières

Les élus sont informés que la MRC a mis en place un projet de consultation minière qui sera effectué par une firme spécialisée. Que des ateliers de travail auront lieu en présence de douze personnes choisies, qu'une proposition va émerger lors du forum du samedi 9 juin prochain et qu'une conférence de presse suivra pour annoncer les résultats de cette consultation citoyenne.

7. CULTURE

7.1. Prix reconnaissance Josée Perreault

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire parvenir une lettre de félicitations à M. Jonathan Mercier qui, lors de l'assemblée générale annuelle de RAVIR, a reçu le troisième prix reconnaissance Josée Perreault, pour les photos captées lors de sa participation à des événements communautaires et pour son rayonnement dans la MRC.

Adoptée.

7.2. Suivi projets culturels

France Thibault, responsable du dossier « appels à projets » dans le cadre de l'entente culturelle, informe les élus qu'elle a reçu les documents du Ministère de la Culture et des Communications, afin de permettre au comité d'avoir les précisions nécessaires pour la sélection des projets. L'annonce des projets choisis sera faite à la séance du 7 mai prochain.

8. MILIEU DE VIE

SM2018-04-084 8.1. Vente de garage – gratuité des permis les 9 et 10 juin

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'offrir gratuitement des permis de vente de garage à tous les citoyens qui le désirent, pendant la fin de semaine des 9 et 10 juin 2018.

De rendre le Toit des 4 Temps disponible et gratuit pour tous ceux qui souhaitent s'y installer durant cette fin de semaine.

De demander aux citoyens participants, d'aviser la Municipalité afin que celle-ci puisse préparer et publier une liste des endroits à visiter.

Adoptée.

SM2018-04-085 8.2. Fête nationale 2018 – demande d'aide financière au MNQ

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers ;

D'autoriser la directrice générale, Jocelyne Corriveau, à présenter une demande de subvention au Programme d'assistance financière aux célébrations locales dans le cadre de la Fête nationale du Québec qui sera célébrée le dimanche 24 juin 2018 à Saint-Camille.

Adoptée.

SM2018-04-086 8.3. Remerciement – Jean Jacques

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De préparer une lettre de remerciements à M. Jean Jacques, afin de lui dire à quel point le comité des loisirs de la Municipalité du Canton de Saint-Camille est heureux d'accepter le montant de huit cents dollars (\$800), remis par celui-ci, suite à la distribution des sommes restantes à la dissolution du mouvement des scouts à Saint-Camille.

Adoptée.

9. DÉVELOPPEMENT

9.1 Suivi Lac-à-L'épaule

La conseillère, Anne-Marie Merrien confirme qu'elle partagera sous peu à tous les élus, le résumé du Lac-à-l'épaule qui a eu lieu le samedi 24 mars dernier. Elle suggère qu'un échange ait lieu au prochain atelier de travail sur ce suivi.

10. ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

10.1 Suivi politique d'appui aux entreprises

Le conseiller Clément Frappier informe les élus que le dossier concernant le suivi politique d'appui aux entreprises suit son chemin et qu'il sera en mesure de présenter des documents aux conseillers sous peu.

11. BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX – aucun sujet

12. DOSSIERS ADMINISTRATIFS

SM2018-04-087 12.1. Rapport financier et du vérificateur pour l'année 2017

Madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, présente les états financiers de la Municipalité aux membres du conseil. La Municipalité termine son année financière 2017 avec un excédent de fonctionnement de cent neuf mille deux cent quarante-six dollars (\$109 246) sur un budget total d'un million quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-et-un dollars (\$1 095 681).

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2017, tels que présentés et de féliciter la directrice générale, Jocelyne Corriveau pour son bon travail.

Adoptée.

SM2018-04-088 12.2. Comptes à payer – mars 2017

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste de comptes à payer, au montant de quatre-vingt-six mille six cent soixante-et-onze dollars et onze sous (\$86 671.11), préparée par la directrice générale, couvrant la période du 2 mars 2018 au 29 mars 2018, soit adoptée.

Adoptée.

12.3. Liste des permis

La liste des permis couvrant la période du 2 mars 2018 au 29 mars 2018 est remise aux élus.

12.4. Journal de facturation – mars 2017

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

13. DOSSIERS JURIDIQUES – aucun sujet

14. DEMANDE D'APPUI FINANCIERS

SM2018-04-089 14.1. FADOQ de Saint-Camille

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'accepter favorablement la demande d'aide financière au montant de quatre cents dollars, provenant du Club FADOQ St-Camille.

Adoptée.

SM2018-04-090 14.2. Réseau québécois de villes et villages en santé

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler notre adhésion au Réseau québécois des villes et villages en santé, pour l'année 2018, au coût de soixante-trois dollars (\$63).

Adoptée.

SM2018-04-091 14.3. Conseil sport loisirs de l'Estrie

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2018-2019, au coût de soixante-dix dollars (\$70), et de nommer Denis St-Onge et Pierre Bellerose à titre de représentants pour la Municipalité du Canton de Saint-Camille.

Adoptée.

SM2018-04-092 14.4. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler notre adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour l'année 2018 à titre de membre engagé, au coût de cent dollars (\$100).

Adoptée.

SM2018-04-093 14.5 École secondaire de l'Escale

CONSIDÉRANT QUE lors de la semaine de la persévérance scolaire, les élèves de l'école secondaire l'Escale sont venus rencontrés les maires de la MRC des Sources à l'atelier de travail du 14 février dernier, exprimant le fait que leur école semble ternie auprès de sa clientèle dû au fait que le milieu de vie qu'elle représente offre peu d'infrastructures ou d'attraits visuels permettant de faire sentir aux jeunes qu'ils y sont représentés;

CONSIDÉRANT QUE suite à ce constat, la Ville d'Asbestos s'est engagée à remettre cinq mille dollars (\$5 000) à l'école et a approché la MRC afin de sonder l'intérêt du conseil à participer à la démarche;

CONSIDÉRANT QUE les élus siégeant à la MRC des Sources ont accepté d'ajouter cinq mille dollars (\$5 000) provenant du Fonds de développement territorial à l'enveloppe permettant de redéfinir l'image de l'école avec l'aide de professionnels;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a décidé de sonder les conseils de chaque municipalité afin de connaître leur intérêt à participer au projet en les invitant à injecter un montant total supplémentaire de cinq mille dollars (\$5 000) et que la participation de chacune soit établie en fonction de la richesse foncière uniformisée;

À CES CAUSES, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité du Canton de Saint-Camille contribue à ce projet en y injectant un montant de quatre cent trente-trois dollars et quatre-vingt-trois sous (\$433.83).

Adoptée.

15. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

15.1. Événements

SM2018-04-094 15.1.1. Symposium des arts de Danville – souper bénéfice

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyée par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De ne pas acheter de billet pour le souper bénéfice annuel du symposium des arts de Danville, car notre maire y assistera dans le cadre de ses fonctions à la MRC des Sources.

Adoptée.

SM2018-04-095 15.1.2. Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor – dégustation vins et fromages

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De ne pas acheter de billet pour la dégustation vins et fromages des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor car la Municipalité du Canton de Saint-Camille sera représentée à cet événement par le maire ainsi qu'un conseiller dans le cadre de leur fonction dans d'autres organismes.

Adoptée.

15.1.3. CQCM – Assises annuelles

Le maire Philippe Pagé informe les élus qu'il assistera aux assises annuelles du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité qui auront lieu au Centre des congrès de Lévis le 19 avril prochain, en tant que panéliste.

SM2018-04-096 15.1.4. UMQ – Assises annuelles

Il est proposé par Lucie cormier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire le maire, Philippe Pagé aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, qui auront lieu du 16 au 18 mai 2018, à Gatineau.

Tous les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés sur pièces justificatives.

Adoptée.

15.1.5. OPHQ – Semaine québécoise des personnes handicapées

Les élus sont informés de la tenue de la 22^{ième} édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2018.

15.1.6. DSC – Assemblée générale annuelle

Les élus sont invités à participer à la prochaine assemblée générale annuelle de la Coopérative de solidarité Destination Saint-Camille, qui se tiendra au P'tit Bonheur de Saint-Camille, le mercredi 18 avril 2018 à 18h.

15.2. Formations

SM2018-04-097 15.2.1. FQM – Rôles et responsabilités des élus

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire Lucie Cormier, conseillère, à la formation rôles et responsabilités de élus qui aura lieu à Racine, le samedi 21 avril à Racine. Anne-Marie

Merrien va rappeler la directrice générale, Jocelyne Corriveau afin de confirmer ou non sa présence.

Adoptée.

SM2018-04-098 15.2.2. Comptabilité – formation de l’adjointe administrative

Il est proposé par Pierre Bellerose, appuyé par Clément Frappier et résolu à l’unanimité des conseillers :

D’autoriser Mylène Brouillet, adjointe administrative de la Municipalité à s’inscrire à la formation : gérer efficacement mon entreprise volet finance qui aura lieu à Asbestos les vendredis pour une durée de 30 heures. La Municipalité accepte de rémunérer Mylène à son taux horaire habituel pour la durée de cette formation.

Adoptée.

17. RÉGLEMENTATION – aucun sujet

18. AVIS DE MOTION – aucun sujet

19. VARIA

SM2018-04-099 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Bellerose et résolu à l’unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h55.

Donné à Saint-Camille, ce 3 avril 2018.

Philippe Pagé
Maire

Jocelyne Corriveau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

